



Faculté des Arts, Lettres,
Langues et Sciences humaines
Aix-Marseille Université

Licence 2 LEA
Espagnol

Calendrier universitaire 2021-2022

Semestre 1

- **Enseignements:** du lundi 13 septembre au samedi 11 décembre (12 semaines)
- **Révisions:** du lundi 13 décembre au samedi 18 décembre (1 semaine)
- **Examens:** du lundi 3 janvier au samedi 15 janvier (2 semaines)

- **Congés de la Toussaint :** du lundi 25 octobre au dimanche 30 octobre (1 semaine)
- **Congés de Noël:** du lundi 20 décembre au dimanche 1 janvier (2 semaines)

Semestre 2

- **Enseignements:** du lundi 17 janvier au samedi 2 avril

- **Révisions:** du lundi 4 avril au samedi 9 avril (1 semaine)
- **Examens:** du lundi 11 avril au samedi 16 avril (1 semaine)
- **Congés de février:** du lundi 14 février au samedi 19 février (1 semaine)

Rattrapages

- **Semestre 1 et 2:** du lundi 20 juin au samedi 25 juin

Structure des enseignements en L2

Semestre 1

◆ Langue > HEE3U01 (6 crédits)

- TD Traduction écrite (Thème/Version) (HEE301A): 2h hebdomadaires
- TD Grammaire (HEE301B): 1h hebdomadaire
- TD Compréhension et Expression écrites (HEE301C): 1h hebdomadaire

Examen écrit (Traduction, Grammaire et Compréhension et Expression écrites) 3h pendant la session d'examens: contrôle final

◆ Culture et civilisation hispaniques contemporaines > HEE3U02 (3 crédits)

- CM civilisation: 1h hebdomadaire
- TD civilisation: 1h hebdomadaire

Examen écrit de 2 heures pendant la session d'examens: contrôle final

Structure des enseignements en L2

Semestre 2

◆ Langue > HEE4U01 (6 crédits)

- TD Traduction écrite (Thème) (HEE401A): 1h hebdomadaire
- TD Traduction écrite (Version) (HEE401B): 1h hebdomadaire
- TD Thème grammatical (HEE401C): 1h hebdomadaire
- TD Compréhension et Expression orales (HEE401D): 1h hebdomadaire

Examen écrit (Traduction (thème et version) et Thème grammatical) 3h pendant la session d'examens: contrôle final

Examen oral (Compréhension et Expression orale) 1h pendant la session d'examens: contrôle final

◆ Culture et civilisation hispaniques contemporaines > HEE4U02 (3 crédits)

- CM civilisation: 1h hebdomadaire
- TD civilisation: 1h hebdomadaire

Examen écrit de 2 heures pendant la session d'examens: contrôle final

L'assiduité

- « Les étudiants inscrits au titre d'une formation sont soumis à une obligation d'assiduité concernant la présence aux travaux dirigés faisant partie du cursus. »
- La présence à toutes les épreuves de session 1 est obligatoire : examens terminaux de fin de semestre et épreuves de contrôle continu.
- Tout étudiant concerné par la seconde session est tenu de se présenter aux épreuves des UE non acquises en session 1 selon des modalités précisées par la composante.
- Dans le cas contraire, il sera automatiquement déclaré « défaillant » à la seconde session, sans application des règles de compensation). »

Extrait du texte officiel « **Modalités de contrôle des connaissances en licence, licence professionnelle et master, UFR ALLSH** » consultable en ligne <https://allsh.univ-amu.fr/scolarite>

Le contrôle continu: assiduité obligatoire

- Les étudiants absents à une épreuve de contrôle continu ont un délai de 5 jours ouvrés pour produire auprès du service de la scolarité le justificatif de leur absence (certificat médical, certificat d'hospitalisation, décès d'un proche parent, ...).
- Ce délai court à compter de la date de l'épreuve à laquelle cette dernière a été constatée.
- Le statut « défaillant » est affecté à tout étudiant ayant enregistré une absence justifiée ou injustifiée à un examen de contrôle continu.
- L'étudiant ayant justifié une absence à une épreuve de contrôle continu **doit se rapprocher de son enseignant** pour envisager les modalités de prise en compte de son absence justifiée (épreuve de substitution...).

Les régimes d'inscription pédagogique

Trois régimes d'inscription aux examens qui ont une influence sur la nature des modalités de contrôle de connaissances (MCC) : contrôle continu intégral, contrôle continu partiel, contrôle terminal.

- **Régime normal** – aucune démarche particulière à effectuer – chaque étudiant est inscrit par défaut au régime normal ;
- **Régime spécial d'étude** (dérogatoire) : sur demande auprès du service de la scolarité – pour les étudiants ne pouvant pas être assidus au contrôle continu
- **Régime Service de Formation à Distance (SFAD)** : pour les étudiants inscrits au SFAD

Le Bureau d'Inscription et de Suivi de l'Étudiant (BISE) au rez-de-chaussée de la scolarité

**BUREAU 2 : Langues
Étrangères Appliquées +
Portail Lettres-Sciences du
Langage**

04 13 55 30 38

[Allsh-scol-lea-etudiants@univ-
amu.fr](mailto:Allsh-scol-lea-etudiants@univ-amu.fr)

**Horaires d'ouverture de la scolarité :
8h45-12h30 et 13h35-16h30 sauf le vendredi après-midi**

Le Bureau d'Appui à la Pédagogie (BAP)

BAP Langues, Langage, Cultures, deuxième étage, couloir D

Département d'Études du Monde Anglophone (DEMA)

Département d'Études Hispaniques et Latino Américaines (DEHLAM)

Département des Langues Étrangères Appliquées (LEA)

RESPONSABILITES L2

Responsables d'UE:

- HEE3U01 Langue espagnole 3 : Saramay PELLETEY
- HEE3U02 Cultures et civilisations contemporaines 3 : Nicolas MORALES

- HEE4U01 Langue espagnole 4 : Julie MARCHIO
- HEE4U02 Cultures et civilisations contemporaines 4 : Rodrigo DÍAZ

Responsable d'année L2: Rodrigo DÍAZ

DETU: Michel JONIN

Directeur DEHLAM: Agnès DELAGE